

le Parisien

La chambre de commerce de Paris supprime 315 postes

Eric Le Mitouard | 07 Avril 2016



Avenue Friedland (VIIIe), ce jeudi. Les syndicats ont manifesté contre la suppression de 315 postes supplémentaires alors que les élus étaient en assemblée générale. (LP/E.L.M.)

Les comptes de la chambre de commerce et d'industrie de Paris-Ile-de-France (CCIP) sont dans le rouge. Il manque 27 M€ — sur 600 — à la CCIP pour boucler son budget 2016. « Du jamais-vu », se désole Jean-Paul Vermès, son président. Conséquence : les 98 élus de la plus grande chambre consulaire de France, tous chefs d'entreprise, ont voté ce jeudi un plan qui prévoit 315 suppressions de postes sur un total de 4 400.

Une décision dénoncée le matin même par les syndicats qui ont manifesté devant le siège régional, avenue Friedland (VIII^e).

Aucun département francilien n'est épargné. Le service d'accompagnement des entreprises sera le plus touché avec 180 suppressions de postes sur un total de 800. Les services supports devront travailler avec 50 postes en moins. « Enfin, les 24 établissements d'enseignement perdront 85 postes sur 2 100 », ont détaillé les responsables de la CCIP.

Le bureau d'information et d'orientation professionnel (Biop), situé à Paris, sera fermé. Le centre des formations industrielles de Gambetta (XX^e) sera réorganisé. Et il est prévu de céder l'Institut de formation des apprentis Chauvin, à Osny (Val-d'Oise), « faute de pouvoir payer les 12 M€ nécessaires à la mise en sécurité des locaux », a encore souligné Jean-Paul Vermès

Déjà 700 départs volontaires

Ce plan fait suite à une vague de 700 départs volontaires l'an dernier. En 2015 comme en 2016, c'est la baisse « brutale » des ressources fiscales (la taxe pour frais de chambre) qui explique ces mesures. Une baisse amorcée en 2013 et qui, cumulée, représente trois ans plus tard un manque à gagner de 140 M€ pour la chambre.

De leur côté, les syndicats reprochent à la CCIP d'avoir réduit en priorité la masse salariale : les 1 000 postes supprimées aboutiront à 50 M€ d'économies sur trois ans. « Nous avons aussi prévu un vaste plan de reclassement pour faire face à nos missions », tient à souligner Jean-Paul Vermès qui espère voir s'arrêter la baisse de ses ressources. « Nous avons un vif espoir d'être entendu à Bercy », a-t-il déclaré.

En attendant, le préfet de région exige un retour à l'équilibre financier dès l'an prochain. Poussée dans ses retranchements, la CCIP devrait se séparer de la bourse du commerce des Halles (I^{er}). La Ville de Paris s'est déjà dite intéressée. Et elle ne s'interdit pas d'imaginer, à terme, de céder également son hôtel particulier de l'avenue Friedland.